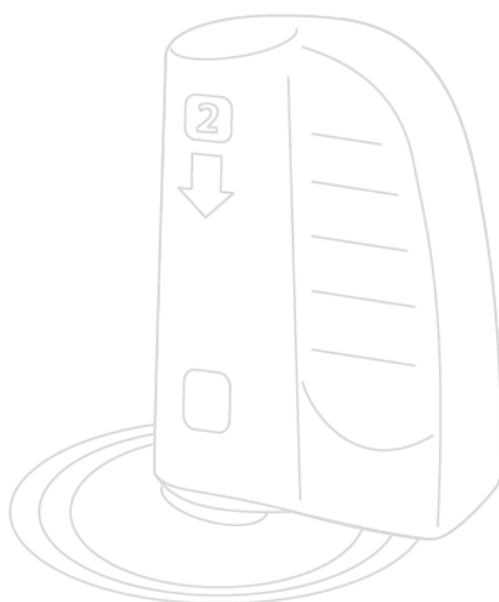




Rapport financier semestriel

Semestre clos au 30 juin 2020



Société anonyme

6 rue Pauline Kergomard 21000 Dijon

Rapport d'activité

Point sur l'activité

Grâce à l'engagement de ses collaborateurs, Crossject a pu poursuivre ses développements malgré la crise sanitaire :

1. Production des lots cliniques - aujourd'hui en cours d'analyse,
2. Discussions commerciales sur plusieurs médicaments en portefeuille,
3. Amélioration et sécurisation de l'outil industriel en vue de la montée en puissance de la production.

Faisant preuve de réactivité afin de pallier les contraintes mouvantes liées à la crise imprévisible et inédite du COVID19, Crossject a déployé avec agilité une série de mesures et d'outils dans l'intérêt de ses salariés et de la société. La pratique du télétravail a permis d'assurer un grand nombre d'activités dans des conditions optimales pendant la période de confinement. Aujourd'hui, le télétravail subsiste pour les activités qui le permettent. La protection des équipes qui doivent assurer leurs activités sur site reste une priorité.

Développement du portefeuille de médicaments : production de lots cliniques et discussions commerciales

Après une interruption liée aux mesures sanitaires de confinement, les activités de production ont repris au mois de mai dans de bonnes conditions. La production du lot clinique de ZENEO® Midazolam nécessaire à la constitution du dossier d'AMM¹ est aujourd'hui en cours d'analyse, ainsi qu'un lot Placebo. Par ailleurs, une fois ces lots libérés, Crossject préparera la production des lots de validation qui viendront prouver notamment la stricte reproductibilité des procédés de fabrication des médicaments.

En parallèle du process de développement de ses médicaments, avec en priorité ZENEO® Midazolam et ZENEO® Adrénaline, Crossject continue activement à rechercher des partenaires pour la distribution. Le passage en mode virtuel des congrès et rencontres depuis mi-mars permet malgré tout de maintenir l'activité de prospection et des discussions de partenariat sur l'ensemble du portefeuille et l'organisation de *due diligences*.

Pour rappel, en 2019, Crossject avait conclu un accord de distribution avec DESITIN sur ZENEO® Midazolam sur le territoire allemand.

En outre, depuis le début de l'année 2020, les discussions avec les administrations américaines sur ZENEO® Midazolam se sont poursuivies. Pour rappel, en 2019, Crossject avait conclu un accord de coopération en R&D avec le département américain de la Défense (CRADA).

Enfin, comme annoncé le 20 mars 2020, Crossject a développé une nouvelle formulation d'Adrénaline, non allergène et visant une durée de stabilité supérieure à celle des produits présents sur le marché. Combinée au dispositif ZENEO®, le médicament est injecté totalement, là où les autres médicaments injectables du marché contiennent toujours une très forte part résiduelle de médicament restant dans l'injecteur après

¹ Autorisation de mise sur le marché

utilisation. La nouvelle formulation de Crossject augmente le potentiel commercial de ZENEO® Adrénaline. Le rachat par Crossject (annoncé également le 20 mars) des droits de développement et de commercialisation de ZENEO® Adrénaline lui ouvre la possibilité de signer en direct de nouveaux accords avec *upfronts*.

Poursuite des investissements industriels et de la structuration de l'organisation

Depuis le début de l'année, Crossject a poursuivi ses développements sur son outil et ses équipements industriels, pour à la fois sécuriser sa production et continuer à préparer sa montée en puissance.

La société a ainsi poursuivi ses investissements en outillages industriels pour notamment dupliquer certains de ses moyens de production.

La société a également affiné son organisation industrielle interne notamment en introduisant le travail en 3/8 sur certains postes de travail du site de production de Gray, en aménageant ses locaux de contrôle et en déployant son plan de formation.

Sur le premier semestre 2020, Crossject a également poursuivi sa démarche d'excellence en matière de qualité en lançant la procédure de certification à la norme ISO 13485. Celle-ci définit les exigences en matière de système de management de la qualité (SMQ) pour un organisme fournissant des dispositifs médicaux. L'organisme certificateur a été sélectionné et les dates d'audit sont arrêtées.

Ouverture d'une filiale aux Etats-Unis : recrutement d'un VP US Business

La filiale américaine de Crossject, Crossject USA Inc., créée courant mai, est désormais active. Elle a pour objectif de renforcer la présence de Crossject sur le territoire américain afin de favoriser et accompagner son développement commercial outre-Atlantique, que ce soit via de nouveaux partenariats commerciaux ou via une présence ciblée de Crossject auprès des laboratoires pharmaceutiques, institutions, associations de médecins et de patients aux Etats-Unis.

Don ZINN a rejoint la filiale au début du mois de septembre en qualité de Vice-Président US Business. Don a 25 ans d'expérience dans la création d'entreprises de biotechnologie, de produits pharmaceutiques et d'appareils médicaux, du laboratoire au marché. Il a été responsable des stratégies commerciales, de la levée de fonds et de la négociation et exécution de nombreux accords commerciaux. Plus récemment, Don était responsable de l'innovation aux États-Unis pour Rentschler Biopharma. Il est également mentor bénévole pour le Coulter Translational Research Partnership de l'université du Michigan, le centre d'innovation de la Western Michigan Medical School et le National Institutes of Health (NIH). Don a été consultant auprès de l'équipe de développement commercial de Crossject pendant plusieurs mois avant de rejoindre la société.

Point sur la trésorerie

Au 30 juin 2020, Crossject dispose d'une trésorerie de 7,3 M€ contre 7,9 M€ au 31 décembre 2019. Sur le semestre, la société a bénéficié d'un PGE de 4 M€ qui est venu conforter sa situation financière dans le contexte de développement de l'entreprise (capacité d'autofinancement à - 3,3 M€) et d'investissements sur le process industriel (flux d'investissement à - 2,4 M€).

En septembre 2020, Crossject a perçu un remboursement de 0,2 M€ au titre du CIR de 2017, et en octobre 2020, 0,35 M€ correspondant à 70% de l'aide contractualisée avec BPI dans le cadre d'un programme PIA3 (financement d'une partie de la transposition industrielle de la nouvelle formulation d'Adrénaline).

Crossject anticipe des apports de trésorerie complémentaires d'ici la fin de l'année 2020 et début 2021 sous forme d'aides en cours de préparation et/ou de contractualisation et de revenus commerciaux issus d'accords de licence existants ou nouveaux. Par ailleurs, la société poursuit ses démarches en vue de renforcer son financement dans la durée, en privilégiant les solutions non dilutives.

Dans un contexte adverse, le résultat d'exploitation de Crossject à fin juin 2020 reste stable par rapport à fin juin 2019 à - 5,6 M€. Le résultat d'exploitation bénéficie à la fois de la hausse des produits d'exploitation et de la maîtrise des charges.

Au 30 juin 2020, les produits d'exploitation s'élèvent à 2,1 M€ en hausse de 11,07%. Cette hausse s'explique d'une part par l'augmentation de la production immobilisée (+ 0,4 M€) qui reflète la poursuite des activités de R&D et de structuration du process industriel ; et d'autre part, par l'impact du dispositif d'activité partielle à hauteur de + 0,1 M€.

Les charges d'exploitation ressortent en hausse maîtrisée à 7,7 M€ contre 7,5 M€ au 30 juin 2019, alors que l'entreprise poursuit son développement et sa structuration. La baisse des Autres achats et charges externes liée aux services non utilisés durant les mois de confinement (prestataires extérieurs, entretien des locaux) a été compensée par le renforcement des effectifs. Au premier semestre 2020, Crossject a en effet poursuivi sa dynamique de recrutement principalement sur les fonctions de production et de développement technique, ainsi que sur la fonction finance, en phase avec le stade de développement de la société. L'effectif de Crossject au 30 juin 2020 s'élève à 88 salariés, contre 72 au 30 juin 2019.

Après prise en compte du résultat financier en recul de 0,2 M€ sous l'effet du financement contractualisé en octobre dernier, le résultat net ressort relativement stable à - 5,2 M€ (- 4,9 M€ au 30 juin 2019).

Perspectives

Aujourd'hui, Crossject concentre en priorité le développement de son portefeuille sur ZENEO® Midazolam et ZENEO® Adrénaline. Les lots cliniques de ZENEO® Midazolam seront prochainement finalisés, permettant le lancement de l'étude clinique puis la fabrication des lots de validation, dernières étapes en vue de la constitution du dossier d'AMM. En parallèle, la société poursuit le développement des autres médicaments de son portefeuille qu'elle priorisera selon les opportunités du marché.

Bien que les incertitudes, liées à la crise sanitaire, persistent et ne lui permettent pas de se prononcer sur le calendrier de dépôt des AMM la société a su se mobiliser et continue à se mobiliser pour poursuivre ses développements clés.

En tout état de cause, confortée par les marques d'intérêt commercial déjà contractualisées ou en cours de négociations, et portée par l'intensification de sa présence aux US, Crossject ambitionne la signature prochaine de licences rémunérées.

SOMMAIRE

1. BILAN ACTIF	7
2 - BILAN PASSIF	8
2. COMPTE DE RESULTAT	9
4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	11
5. ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS	12
NOTE 1. INFORMATIONS GENERALES	12
NOTE 2. EVENEMENTS MARQUANTS	12
NOTE 3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	12
<i>Note 3.1. Frais de recherche et développement</i>	12
<i>Note 3.2. Immobilisations incorporelles</i>	12
<i>Note 3.3. Immobilisations corporelles</i>	13
<i>Note 3.4. Immobilisations financières</i>	13
<i>Note 3.5. Stocks et travaux en cours</i>	13
<i>Note 3.6. Immobilisations financières</i>	13
<i>Note 3.7. Créances</i>	13
<i>Note 3.8. Valeurs mobilières de placement</i>	13
<i>Note 3.9. Opérations en devises étrangères</i>	13
<i>Note 3.10. Provisions pour risques et charges</i>	13
<i>Note 3.11. Provisions pour indemnité de fin de carrière</i>	13
<i>Note 3.12. Avances remboursables accordées par des organismes publics</i>	13
<i>Note 3.13. Reconnaissance du chiffre d'affaires</i>	14
<i>Note 3.14. Résultat courant – résultat exceptionnel</i>	14
<i>Note 3.15 Subventions reçues</i>	14
<i>Note 3.16. Charges de sous-traitance</i>	14
<i>Note 3.17 Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	14
NOTE 4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES	14
<i>Note 4.1 Valeur brute des frais de recherche & développement</i>	14
<i>Note 4.2 Valeur brute des immobilisations Incorporelles</i>	14
<i>Note 4.3 Valeur brute des immobilisations corporelles</i>	15
<i>Note 4.4 Valeur brute des immobilisations Financières</i>	15
<i>Note 4.5 Amortissements</i>	15
<i>Note 4.6 Dépréciation d'immobilisations financières</i>	15
NOTE 5. CREANCES	16
<i>Note 5.1 Etat des créances de l'actif immobilisé</i>	16
<i>Note 5.2 Etat des créances de l'actif circulant</i>	16
(1) 328 k€ dus par le fond de titrisation PREDIREC INNOVATION 2020 au titre des créances de CIR 2017,2018 et 2019 cédées dont l'encaissement est subordonné à la fin de la période de prescription fiscale et au résultat du fonds PREDIREC, dont 172K€ de retenues collectives à plus d'un an.	16
662 K€ au titre de l'estimation du CIR 2020 pour la période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin non mobilisés à ce jour.	16
<i>Note 5.3. Provisions pour dépréciation</i>	16
NOTE 6. DISPONIBILITES	16
NOTE 7. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET CHARGES A REPARTIR	16
NOTE 8. CAPITAUX PROPRES	17
<i>Note 8.1 Variations des capitaux propres sur la période</i>	17
<i>Note 8.2 Composition du capital social :</i>	17
<i>Note 8.3 Instruments financiers dilutifs</i>	17

Note 8.3.1 BSA	17
<i>Note 8.3.2 BSAANE</i>	18
Note 8.3.3 Augmentation de capital réservée	18
Note 8.3.4 Actions gratuites	18
Note 8.3.5 Obligations convertibles	18
Note 8.3.6 Répartition du capital après dilution	18
<i>Note 8.4 Résultat par action</i>	19
NOTE 9. AVANCES CONDITIONNEES	19
NOTE 10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	19
NOTE 11. ECHEANCE DES DETTES A LA CLOTURE	20
NOTE 12. EMPRUNT DIVERS	20
<i>Note 12.1 Caractéristique du financement</i>	20
<i>Note 12.2 Garantie du financement</i>	20
NOTE 13. CHARGES A PAYER	21
NOTE 14. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	21
NOTE 15. PRODUITS D'EXPLOITATION	21
<i>Note 15.1. Production immobilisée</i>	21
<i>Note 15.2. Subventions</i>	21
<i>Note 15.3. Reprise sur provisions et transfert de charges</i>	21
NOTE 16. RESULTAT FINANCIER	22
NOTE 17. RESULTAT EXCEPTIONNEL	22
NOTE 18. IMPOT SUR LES BENEFICES	22
NOTE 19. ENGAGEMENTS REÇUS	22
<i>Note 19.1. Contrat de licence Zénéo ® Méthotrexate Allemagne</i>	22
<i>Note 19.2. Contrat de licence Zénéo ® Méthotrexate Chine</i>	22
<i>Note 19.3. Contrat de licence Zénéo ® Midazolam Allemagne</i>	22
<i>Note 19.4. Programmes Investissements d'avenir – Projets industriels d'AVENIR (PIAVE)</i>	23
NOTE 20. ENGAGEMENTS DONNES	23
<i>Note 20.1. Sofigexi</i>	23
<i>Note 20.2. Contrat de licence Zénéo® Adrénaline</i>	23
<i>Note 20.3. Contrat de licence Zénéo® Midazolam Allemagne</i>	23
<i>Note 20.4. Indemnités</i>	23
<i>Note 20.5. Programmes Investissements d'avenir – Projets industriels d'AVENIR (PIAVE)</i>	23
<i>Note 20.6. Acquisition d'un site industriel</i>	24
<i>Note 20.7. Nantissement</i>	24
NOTE 21. PARTIES LIEES	25
<i>Note 21.1. Rémunération des dirigeants</i>	25
<i>Note 21.2. Transactions avec les parties liées</i>	25
NOTE 22. EFFECTIFS DE CLOTURE	25
NOTE 23. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	25
NOTE 24. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE LA PERIODE	25

1. Bilan Actif

ACTIF	du 01/01/2020 au 30/06/2020 (6 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<i>Présentation en Euros</i>					
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	17 395 374	11 267 755	6 127 619	6 220 455	-92 836
Concessions, brevets, droits similaires	20 436 318	20 429 137	7 180	0	7 180
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	196 710	168 575	28 135	33 190	-5 055
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	75 240		75 240	75 240	
Constructions	3 710 470	633 561	3 076 909	3 152 060	-75 151
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 407 435	4 540 311	1 867 124	2 166 374	-299 250
Autres immobilisations corporelles	836 690	446 976	389 713	383 142	6 571
Immobilisations en cours	965 620		965 620		965 620
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	109 091		109 091	100 000	9 091
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	1 562 230	1 169 980	392 250	345 000	47 250
Prêts					
Autres immobilisations financières	47 180		47 180	46 300	880
TOTAL (I)	51 742 358	38 656 296	13 086 061	12 521 761	564 300
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens	1 907 389	459 565	1 447 824	1 454 107	-6 283
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés				4 816	-4 816
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	200		200	4 475	-4 275
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	989 905		989 905	1 463 504	-473 599
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	575 812		575 812	555 058	20 754
. Autres	141 795		141 795	62 106	79 689
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	121 699		121 699	102 988	18 711
Disponibilités	7 146 390		7 146 390	7 802 365	-655 975
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	77 642		77 642	323 881	-246 239
TOTAL (II)	10 960 832	459 565	10 501 268	11 773 299	-1 272 031
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	212 929		212 929	199 697	13 232
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	62 916 120	39 115 861	23 800 259	24 494 757	-694 498

2 - Bilan Passif

PASSIF	du 01/01/2020 au 30/06/2020 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
<i>Présentation en Euros</i>			
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 388 088)	2 388 088	2 020 027	368 061
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	7 211 535	1 879 596	5 331 939
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées		6 288 015	-6 288 015
Autres réserves			
Report à nouveau	-885 709		-885 709
Résultat de l'exercice	-5 258 156	-7 173 724	1 915 568
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	3 455 759	3 013 914	441 845
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	5 738 853	5 738 853	
TOTAL (II)	5 738 853	5 738 853	
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	205 192	182 062	23 130
TOTAL (III)	205 192	182 062	23 130
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles	18 226	5 798 633	-5 780 407
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	6 052 334	2 100 000	3 952 334
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	2 600 000	2 600 000	
. Associés	9 091		9 091
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 002 572	1 914 801	87 771
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	511 721	256 234	255 487
. Organismes sociaux	583 648	309 221	274 427
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 007	16 999	-14 992
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	72 588	45 833	26 755
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 548 268	2 514 000	34 268
Autres dettes		4 208	-4 208
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	14 400 455	15 559 928	-1 159 473
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	23 800 259	24 494 757	-694 498

2. Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	du 01/01/2020 au 30/06/2020 (6 mois)		Exercice précédent 30/06/2019 (6 mois)	Variation absolue	%
<i>Présentation en Euros</i>					
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services				500 000	-500 000 -100
Chiffres d'affaires Nets				500 000	-500 000 -100
Production stockée			37 252	-233 984	271 236 -115,92%
Production immobilisée			1 756 173	1 395 228	360 945 25,87%
Subventions d'exploitation			30 000	182 213	- 152 213 -83,54%
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			262 628	34 585	228 043 659,37%
Autres produits			64	201	-137 -68,16%
Total des produits d'exploitation (I)			2 086 117	1 878 243	207 874 11,07 %
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			2 689 920	3 205 774	-515 854,0 -16,09%
Impôts, taxes et versements assimilés			104 713	58 365	46 348 79,41%
Salaires et traitements			2 022 609	1 516 516	506 093 33,37%
Charges sociales			793 440	679 226	114 214 16,82%
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 041 150	1 803 426	237 724 13,18%
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			43 535	266 858	- 223 323,00 -83,69%
Dotations aux provisions pour risques et charges			23 130	20 693	2 437,00 11,78%
Autres charges			18	593	575 -96,96%
Total des charges d'exploitation (II)			7 718 515	7 551 451	167 064 2,21 %
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-5 632 398	-5 673 208	40 810 -0,72 %
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			18 711	40 835	-22 124 -54,18 %
Reprises sur provisions et transferts de charges			47 250	113 250	-66 000 -58,28 %
Différences positives de change			544		544 N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			66 505	154 085	-87 580 -56,84 %
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			247 106	147 728	99 738 67,27 %
Différences négatives de change			592		592 N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			247 698	147 728	99 970 67,67 %
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-181 193	6 357	-187 550 -2950%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-5 813 592	-5 666 851	-146 740 2,59 %

Suite du Compte de résultat	du 01/01/2020	Exercice précédent	Variation	%
	au 30/06/2020	30/06/2019	absolue	
	(6 mois)	(6 mois)		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	60 931	40 353	20 578	50,99 %
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	60 931	40 353	20 578	50,99 %
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	70 294	1 599	68 695	4296%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	70 294	1 599	68 695	42,96 %
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-9 363	38 755	-48 118	-124,16 %
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-564 799	-675 079	-110 280	-16,34 %
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 213 553	2 072 681	140 872	6,80 %
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	7 471 708	7 025 699	446 009	6,35 %
RESULTAT NET	-5 258 156	-4 953 018	-305 138	6,16 %

4. Tableau de flux de trésorerie

RUBRIQUES	30/06/2020	31/12/2019
Résultat net	-5 259	-7 174
Amortissements et provisions	1 969	3 631
Plus-values de cession, nettes d'impôts		
Autres produits et charges calculées	-18	-272
Capacité d'autofinancement	-3 308	-3 815
Variation du besoin en fonds de roulement	1 214	-1 695
(1) Flux net de trésorerie généré par l'activité	-2 094	-5 510
Acquisition d'immobilisations	-2 449	-4 401
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	34	-100
(2) Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 415	-4 501
Augmentation de Capital		
Remboursement OC	-80	
Emprunt Obligataire		5 700
Exercice des BSA		3 155
Souscription emprunt	4 000	3 700
Remboursement emprunts	-47	
Avances remboursables		543
(3) Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 873	13 098
Variations de trésorerie (1)+(2)+(3)	-636	3 087
Trésorerie d'ouverture	7 905	4 819
Trésorerie de clôture	7 269	7 906

Commentaires :

- A noter une variation positive de BFR liée principalement aux mesures gouvernementales liées à la Crise COVID19 :
 - Encaissement du CIR 2019
 - Report des échéances sociales de mars et avril
- La souscription d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) pour 4M€

5. Annexes aux états financiers

Note 1. Informations générales

La société Crossject est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le siège social est Parc Mazen-Sully, 6 rue Pauline Kergomard – 21000 Dijon. Les comptes au 30 Juin 2020 ont été arrêtés par le directoire du 08 septembre 2020 et présentés au conseil de surveillance le 16 septembre 2020.

Note 2. Evènements marquants

Impacts des mesures gouvernementales liées à la crise COVID :

- ✓ Obtention d'un prêt Garanti par l'Etat de 4M€
- ✓ Report des échéances sociales
- ✓ Encaissement du CIR 2019

Autres évènements marquants :

- ✓ Conversion intégrale des Obligations Convertibles : les 6 195 653 OC émises pour 5,7 m€ ont généré 3 680 612 actions

Note 3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis conformément au plan comptable général Français selon les mêmes règles que celles utilisées à la clôture des exercices précédents en respectant le principe de continuité d'exploitation, compte tenu du soutien continu de ses actionnaires. Avec sa trésorerie actuelle et les différents financements à recevoir en 2020, CROSSJECT estime disposer à ce jour d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation des 12 prochains mois.

Ces comptes impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant la période. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des évènements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Note 3.1. Frais de recherche et développement

Depuis l'exercice 2011, l'option pour la comptabilisation en immobilisations incorporelles des frais de recherche et développement est appliquée dès lors que les critères d'activation sont remplis.

Les frais de développement sont ainsi activés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise, et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais immobilisés correspondent aux coûts supportés pendant les phases de développement et de tests, à l'exclusion des phases d'analyse préalable. Ils comprennent les salaires et charges sociales des ingénieurs et techniciens de développement (basés sur des feuilles de temps individuelles et mensuelles) et les coûts de sous-traitance liés. Ils sont inscrits à l'actif dès que la société a suffisamment de visibilité sur les moyens de les finaliser et de les commercialiser.

Ces frais de développement sont amortis à partir de leur comptabilisation à l'actif sur une durée de 4 ans. A chaque clôture, les perspectives de ventes futures sont analysées afin de vérifier qu'il n'y a pas lieu de procéder à des amortissements complémentaires, des dépréciations ou une revue du plan d'amortissement.

Les frais de développement ne correspondant pas aux critères d'activation et les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation courantes au fur et à mesure de leur engagement.

Note 3.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif pour leur coût historique et sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation prévue par la société.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées. En revanche, la société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- brevets acquis le 1^{er} Janvier 2002, amortis selon leur nature sur 2, 10 ou 15 ans.
- logiciels de gestion sont amortis sur 1 à 5 ans.
- droits d'utilisation sur une ligne industrielle, amortis sur 18 mois

- frais de développement amortis sur 4 ans

Note 3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif pour leur coût d'acquisition

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis.

L'ensemble des actifs corporels, est amorti selon le mode linéaire sur la base de leur durée d'utilisation.

Les taux d'amortissement sont compris entre 4 et 25 % à l'exception de certains moules de recherche amortis sur 12 mois.

Note 3.4. Immobilisations financières

Elles correspondent principalement aux actions d'autocontrôle issues de la fusion avec la société CIP évaluées au cours du 30 Juin 2020, ainsi qu'à des dépôts de garantie.

Note 3.5. Stocks et travaux en cours

Le stock est évalué au 30 Juin 2020 selon la méthode FIFO au coût d'achat ou au coût de production selon la nature des produits.

Le stock de produits semi-finis est déprécié à la clôture de l'exercice selon la qualité de la production.

Note 3.6. Immobilisations financières

Elles correspondent aux actions d'autocontrôle issues de la fusion avec la société CIP évaluées au cours du 30 Juin 2020, et à des dépôts de garantie.

Note 3.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable à la date de clôture.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif correspondant à la période au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

Note 3.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent aux actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité et à un placement de trésorerie. A la clôture de chaque exercice si l'évaluation est inférieure à la valeur comptable, une provision est comptabilisée. En cas de plus-value latente, le montant n'est pas comptabilisé en produit.

Note 3.9. Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

Note 3.10. Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les risques éventuels ou les demandes de tiers dont le management en coordination avec les avocats de la société estime qu'elles ne reposent sur aucun fondement juridique ne donnent pas lieu à provision. (Cf. Note 10 renvoi 1)

Note 3.11. Provisions pour indemnité de fin de carrière

La provision relative aux indemnités de départ en retraite figure au passif du bilan. Elle est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière en retenant comme hypothèses :

- Indemnités prévues par la convention de la chimie
- Table de Turn Over nationale
- Table de mortalité provisoire (2014-2016)
- Taux de croissance des salaires de 2%
- Taux d'actualisation de 0.85 %

Note 3.12. Avances remboursables accordées par des organismes publics

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « autres fonds propres – avances conditionnées » (Note 9)

Note 3.13. Reconnaissance du chiffre d'affaires

La société est encore dans sa phase de développement et ne dégage pas encore de revenus récurrents. La production immobilisée correspond aux frais de recherche et développement inscrits à l'actif du bilan

Note 3.14. Résultat courant – résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise. Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des reprises de provisions pour risque et charges

Pour déterminer le résultat exceptionnel (Note 16), la société retient la conception issue de la liste de comptes du PCG (230-1).

Note 3.15 Subventions reçues

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention. Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

Note 3.16. Charges de sous-traitance

Le stade d'avancement des contrats de sous-traitance à des tiers de certaines prestations de recherche est évalué à chaque clôture afin de permettre la constatation en charges à payer du coût des services déjà rendus.

Note 3.17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actif « valeurs mobilières de placement », « instruments de trésorerie » et « disponibilités », dans la mesure où les valeurs mobilières de placement et les instruments de trésorerie sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Les soldes créditeurs bancaires et les intérêts courus et non échus qui s'y rattachent sont déduits de cette somme lorsqu'ils correspondent à des découverts momentanés.

Note 4. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Note 4.1 Valeur brute des frais de recherche & développement

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais recherche & développement	16 031	1 756	392	17 395

Reclassement de frais de R&D 2019 en immobilisation en cours

Note 4.2 Valeur brute des immobilisations Incorporelles

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Brevets	20 004			20 004
Droits d'utilisation Ligne	425			425
Logiciels	185	19		204
TOTAL	20 614	19	0	20 633

Note 4.3 Valeur brute des immobilisations corporelles

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Matériels et outill, Disposable LAB	6 327			6 327
Outillages industriels	51	29		80
Terrain	75			75
Construction	3 698	12		3 710
Agencements	445	19		464
Matériels de Bureau	344	29		373
Immobilisations en cours	0	966		966
TOTAL	10 940	1 055	0	11 995

Note 4.4 Valeur brute des immobilisations Financières

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Titres en Autocontrôle	1 562			1 562
Titres Crossject Pharma	100			100
Titres Crossject US, Inc		9		9
Dépôt de garantie	46	1		47
TOTAL	1 708	10	0	1 718

Note 4.5 Amortissements

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais de recherche et développement	9 811	1 548	91	11 268
Brevets	20 004			20 004
Droits d'utilisation Ligne de production	425			425
Constructions	547	87		634
Logiciels	151	17		168
Matériels et outillages industriels	4 211	329		4 540
Agencements	201	20		222
Matériels de Bureau	204	21		225
TOTAL	35 555	2 022	91	37 486

Note 4.6 Dépréciation d'immobilisations financières

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Dépréciation des titres en autocontrôle	1 217		47	1 170

Note 5. Créances

Note 5.1 Etat des créances de l'actif immobilisé

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Dépôts de garantie	47		47

Note 5.2 Etat des créances de l'actif circulant

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Taxe sur la valeur ajoutée	576	576	
Débiteurs divers	142	142	
Crédit d'impôt recherche (1)	990	818	172
Charges constatées d'avance	78	78	
Total	1 786	1 614	172

- (1) 328 k€ dus par le fond de titrisation PREDIREC INNOVATION 2020 au titre des créances de CIR 2017,2018 et 2019 cédées dont l'encaissement est subordonné à la fin de la période de prescription fiscale et au résultat du fonds PREDIREC, dont 172K€ de retenues collectives à plus d'un an.
662 K€ au titre de l'estimation du CIR 2020 pour la période du 1^{er} Janvier au 30 Juin non mobilisés à ce jour.

Note 5.3. Provisions pour dépréciation

La provision comptabilisée correspond à la dépréciation calculée sur les stocks.

Note 6. Disponibilités

Ce poste comprend les comptes à termes les soldes bancaires et le solde espèce du contrat de liquidité.

Note 7. Charges constatées d'avance et charges à répartir

	30/06/2020	31/12/2019
Charges constatée d'avance	78	324

Les charges constatées d'avance sont composées de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée

	30/06/2020	31/12/2019
Charges à répartir	213	199

Ces charges à étaler correspondent au frais liés à la mise en œuvre de la fiducie. Elles sont reprises au fur et à mesure de la conversion.

Note 8. Capitaux propres

Note 8.1 Variations des capitaux propres sur la période

	Capitaux propres à l'ouverture	affectation résultat 2019	Conversion d'OC	Résultat au 30/06/20	Capitaux propres à la clôture
Capital	2 020		368		2 388
prime d'émission	1 880		5 332		7 212
Réserve spéciale	6 288	-6 288			0
Report a Nouveau		-886			-886
Résultat	-7 174	7 174		-5 258	-5 258
Réserves indisponibles					0
Capitaux Propres	3 014	0	5 700	-5 258	3 456

Note 8.2 Composition du capital social :

Le capital social est composé de 23 880 884 actions ordinaires. (20 200 272 au 31 Décembre 2019)

Capital 31 Décembre 2019	20 200 272
Conversion OC	3 680 612
Capital 30 Juin 2020	23 880 884

Note 8.3 Instruments financiers dilutifs

Note 8.3.1 BSA

Nombre de BSA	BSA (1)	BSA2 (2)	BSA3 (3)
Alexandre Patrick	138 026		173 500
Castano Xavière	25 922		52 050
Muller Bérénice	11 052		
Muller Timothée		10 000	
Scientex représentée par Mr Muller Timothée		10 000	121 450
Total	175 000	20 000	347 000

Prix de souscription unitaire	0,01€	0,01€	0,03€
-------------------------------	-------	-------	-------

(1) L'assemblée générale du 9 Juillet 2012 a autorisé le directoire à procéder à l'attribution de 175 000 bons de souscription au prix de 0,01€. Chaque bon donne droit de souscrire une action au prix de 0,99 €. Initialement la durée d'exercice était de 5 ans et les bons étaient incessibles. L'assemblée générale du 14 Décembre 2012 a porté le délai d'exercice à 10 ans et les bons sont devenus cessibles.

(2) L'assemblée générale du 14 Décembre 2012 a autorisé le directoire à procéder à l'attribution de 70 000 bons de souscription (BSA2) au prix de 0,01€. L'assemblée générale du 11 Juin 2013 a constaté la caducité de 13000 de ces bons suite à la démission de ses fonctions de salariés d'un des bénéficiaires. Au cours de la période précédente 37 000 bons ont été exercés (Note 2). Chaque bon restant (20 000) donne droit de souscrire une action au prix de 0,99 €.

(3) L'assemblée générale du 11 Juin 2013 a émis 347 000 bons « BSA management 3 » au prix de 0,03 € conférant à chaque titulaire le droit de souscrire à une action ordinaire au prix d'exercice de 2.77 €. La durée d'exercice est de 10 ans et les bons sont cessibles.

Note 8.3.2 BSAANE

Le directoire, faisant usage de la délégation consentie par l'assemblée générale mixte du 12 décembre 2013 et sur autorisation du conseil de surveillance dans sa séance du 12 juin 2014, a décidé le 18 juin 2014 d'émettre 47 500 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles ou existantes (ci-après les «BSAANE») au profit de certains salariés et mandataires au prix de souscription de un euro.

47 250 BSAANE ont été souscrites par leurs bénéficiaires.

Chaque BSAANE donnera le droit de souscrire ou d'acquérir 1 action de la société au prix de 10,16 euros, avec des périodes et conditions d'exercice variables selon la nature des BSAANE.

Note 8.3.3 Augmentation de capital réservée

L'assemblée générale du 14 Décembre 2012 a décidé d'une augmentation de capital complémentaire réservée aux titulaires des 175 000 BSA (Note 8.3.1(1)) permettant de souscrire au maximum 32 727 actions au prix de un euro. Le directoire a tous pouvoirs pour recueillir les souscriptions le moment venu.

Note 8.3.4 Actions gratuites

Dans le cadre de l'autorisation consentie au directoire par l'Assemblée Générale du 31 Mars 2016, celui-ci a désigné les bénéficiaires de 59 250 attribuées gratuitement sur un total de 60 000.

La période d'acquisition débute à compter de la décision du Directoire d'attribuer des actions et vient à expiration sous réserve de la réalisation des conditions le :

- 1 septembre 2018 pour 21 000 actions
- 15 Avril 2019 pour 20 250 actions
- 16 Mai 2020 pour 18 000 actions

Un délai de conservation d'un an des actions attribuées gratuitement est prévu,. Ces dernières seront librement cessibles à l'issue.

Au 30 Juin 2020, 55 750 actions gratuites ont été acquises.

Note 8.3.5 Obligations convertibles

Au 30 Juin 2020, toutes les obligations ont été converties.

Note 8.3.6. Répartition du capital après dilution

L'exercice des BSA (note 8.31), des BSAANE (8.32), l'augmentation de capital (note 8.33), l'acquisition des actions gratuites (note 8.34) les obligations convertibles (note 8.35) et les BSA (note 8,36) se traduiraient par la création de 626 227 actions.

Le capital serait composé de 24 507 111 actions de € 1,00 de nominal.

Note 8.4 Résultat par action

	Résultat net de la période	Nombre d'actions		Résultat par action	
		Non Dilué	Dilué	Non Dilué	Dilué
30-Juin-20	-5 258	23 880 884	24 507 111	-0,2201761€	- 0,21454997 €
31-déc-19	-7 173	20 200 272	24 372 521	-0,355094 €	- 0,294306 €

Note 9. Avances conditionnées

Au 30 Juin 2020 Crossject bénéficie d'avances conditionnées décrites au 3.11.

	30/06/2020	A 1 an au plus	A plus d'un an
Aide à la réindustrialisation (ARI) (1)	250		250
Avance PIAVE - EMERJECT (2)	5 489		5 489
Total des avances conditionnées	5 739	0	5 739

(1) Remboursement en 20 versements trimestriels à compter de 08/2021

(2) Programme d'Investissements d'Avenir - Action -Projets industriels d'avenir «EMERJECT ». Appel à projets Générique accordé le 30 Octobre 2015.

Remboursement à compter du 31/12/2021 avec une 1^{ère} échéance de 400K€ suivi de 3 échéances annuelles – Avenant 4 au contrat d'aide.

Note 10. Provisions pour risques et charges

	A l'ouverture	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	A la clôture
Provision pour charges (IDR)	182	23			205

NB : Le 12 juin 2018, la société a reçu une assignation devant un tribunal de commerce en paiement d'une indemnité de fin de contrat et de diverses indemnités accessoires pour un montant total s'élevant à 1 455 414 €. L'avocat de la société a déposé ses conclusions lors de l'audience qui s'est tenue le 1^{er} juillet 2020. La plaidoirie aura lieu le 18 novembre 2020 et l'avocat de la société opposera une absence de fondement aux diverses demandes indemnitaires.

En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée. (Cf. règles et Méthodes Note 3.9)

Note 11. Echéance des dettes à la clôture

	30/06/2020	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	6 052	96	4 000	220
Emprunt Divers (note 12)	2 600		2 600	
Fournisseurs	2 003	2 003		
Dettes fiscales & sociales	1 096	1 096		
Autres dettes	75	75		
Dettes sur Immobilisations (1)	2 548	2 548		
TOTAL	14 374	5 818	6 600	220

- (1) Les dettes sur immobilisation se décomposent :
- | | |
|---|---------|
| Dettes sur le bâtiment : cf. note 20.6 pour | 2 514K€ |
| Dettes sur achat d'équipement : | 34K€ |

Note 12. Emprunt Divers

Note 12.1 Caractéristique du financement

Crossject a contracté un financement de 2,6 M€ sous forme de Notes de droit anglais intégralement assuré par le fonds IdVectoR Science & Technology Investments (« IdVectoR »), un investisseur européen de long terme spécialisé dans le financement non dilutif des technologies avancées.

Les remboursements sont exclusivement indexés sur le chiffre d'affaires de Crossject avec pendant les deux premières années un plancher annuel de 285 K€. Ces remboursements sont un pourcentage à un chiffre du montant des ventes réalisées, décroissant avec le temps et variable selon le type de produit ou de prestation vendus. Selon les estimations du management, ce mécanisme de remboursement revient globalement à un faible pourcentage à un chiffre des revenus de Crossject sur la durée.

Du fait de cette structure de remboursement, l'investisseur prend le risque de ne pas être remboursé du montant apporté de 2,6 M€ si les ventes de la société venaient à être insuffisantes. En contrepartie, il pourrait percevoir au total sur la durée un montant significativement supérieur au montant apporté de 2,6 M€ en cas de succès commercial de Crossject.

Le financement est éventuellement remboursable par anticipation par Crossject, ou à la demande de l'investisseur en cas de changement de contrôle ou dans les cas habituels pour un financement (changement de circonstance juridique rendant illégale la poursuite du contrat, cas de défaut). Le montant à rembourser serait alors fixé à un multiple du montant investi, variable selon la période et le cas de remboursement anticipé, et diminué des montants déjà remboursés. Ce multiple va de une à quatre fois le montant investi, les multiples les plus élevés trouvant à s'appliquer dans les scénarios de succès commerciaux qui sont aussi a priori les plus favorables pour les actionnaires

Note 12.2 Garantie du financement

Le Financement est garanti par une Fiducie créée à cet effet et dénommée « Crossject Industrial Property » et est gérée par un fiduciaire français (société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers). Crossject a apporté à la fiducie des actifs de propriété industrielle et intellectuelle portant sur un portefeuille de brevets concernant le dispositif d'injection et la marque ZENEO®. Crossject gèrera et exploitera ce portefeuille à travers une licence qui lui est consentie.

Même dans l'hypothèse où la sûreté viendrait à être réalisée, Crossject conservera tous les contrats commerciaux en cours avec ses clients ainsi que des droits exclusifs sur les domaines thérapeutiques pour lesquels les actifs de propriété intellectuelle sont actuellement exploités, jusqu'à la fin ou la résiliation de cette licence. Ainsi, Crossject poursuivra les contrats en cours et le développement de son activité.

Les actifs transférés en fiducie avaient une valeur comptable en coût historique égale à zéro dans les comptes de Crossject.

Note 13. Charges à payer

	30/06/2020	31/12/2019
Fournisseurs factures non parvenues	433	153
Congés payés	241	241
Provisions pour primes & intéressement	267	0
Charges sociales sur congés payés	110	110
Provision taxe sur salaires	23	29
Etat Charges à payer	31	
TOTAL	672	380

Note 14. Produits constatés d'avance

Il n'y a pas de produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice.

Note 15. Produits d'exploitation

Note 15.1. Production immobilisée

La production immobilisée comptabilisée au cours de la période s'élève à 1756K€.

Note 15.2. Subventions

Les subventions acquises au titre de l'exercice s'élèvent à 30K€

Note 15.3. Reprise sur provisions et transfert de charges

	30/06/2020	31/12/2019
reprise de provisions sur amortissement	91	0
Transfert de charge d'exploitation	34	37
Chômage partiel	123	0
Avantage en nature	15	31
TOTAL	263	68

Reprise d'amortissement lié au reclassement des frais de recherche immobilisés en immobilisations en cours.
Les transferts de charges d'exploitation correspondent principalement aux IJSS Brutes (subrogation mise en place courant 2019).

Les avantages en nature correspondent essentiellement à des avantages liés à l'utilisation de véhicules.

Dans le contexte de crise sanitaire l'entreprise a eu recours au chômage partiel sur les mois d'avril et mai 2020.

Note 16. Résultat financier

	30/06/2020	31/12/2019
Produits du contrat de liquidité	19	44
reprise de provision titre en autocontrôle	47	165
Intérêts sur emprunt	-17	-27
intérêts emprunt divers (note 12)	-143	0
Frais financiers sur Préfinancement CIR	-86	-71
TOTAL	-180	111

Note 17. Résultat exceptionnel

	30/06/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur ex. Antérieurs	60	44
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-70	-21
TOTAL	-10	23

Note 18. Impôt sur les bénéfices

La société étant déficitaire, elle ne supporte pas de charge d'impôt. Les montants comptabilisés en résultat au titre de l'impôt sur les sociétés sont essentiellement des produits relatifs au Crédit d'impôt recherche. Le produit correspondant au CIR de la période s'élève à 662K€.

Les déficits fiscaux et amortissements reportables dont dispose la société s'établissent à 92 357K€ au 31/12/2019. Compte tenu de la législation actuellement en vigueur, ces reports déficitaires ne sont pas limités dans le temps.

Note 19. Engagements reçus

Note 19.1. Contrat de licence Zénéo ® Méthotrexate Allemagne

Le contrat, signé le 19 Juillet 2012, prévoit le paiement d'une rémunération de 1 M€ entre la date de signature et la date de l'obtention du prix. La société a encaissé au titre de ce contrat la somme de 250 k€ d'euros au cours l'exercice 2012.

Au 30 juin 2020, la société n'a reçu aucun autre engagement.

Note 19.2. Contrat de licence Zénéo ® Méthotrexate Chine

Le contrat, signé le 30 Août 2015, prévoit le paiement d'une rémunération de 3 M€ entre la date de signature et la date d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché en Chine. Aucun versement n'a été reçu.

Au 30 Juin 2020, la société n'a reçu aucun autre engagement.

Note 19.3. Contrat de licence Zénéo ® Midazolam Allemagne

En juin 2019, la société a signé un accord qui porte principalement sur la licence, la distribution et la promotion, pour une durée de 10 ans à partir du lancement commercial, sauf à ce que Crossject ou DESITIN n'exerce certaines clauses de retrait, par exemple si le minimum de ventes n'a pas été atteint ou si certaines échéances de développement n'ont pas été respectées.

DESTITIN a versé 0,5 M€ à la signature et versera à Crossject 1 M€ à la survenance de deux jalons de développement attendus fin 2020 (d'un montant de 0,5 M€ chacun), et 1 M€ à l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché.

Note 19.4. Programmes Investissements d'avenir – Projets industriels d'AVENIR (PIAVE)

Conformément à la décision du Premier Ministre du 29 Octobre 2015, Crossject a bénéficié d'un accord de BPI France pour recevoir une aide d'un montant maximum de 6 667 507 € comprenant 210 033 € de subvention et 6 457 474 € sous forme d'avance récupérable.

Le calendrier de versement actualisé par l'avenant n°2 du 7 Mars 2018 au contrat est :

	Subvention	Aide remboursable
Montant octroyé en K€	210	6 457
2015		827
2016	109	
EC 1 : 2017	58	2 820
EC 2 : 2018		1 298
EC 3 : 2019		543
EC 4 : 2021	43	969

Note 20. Engagements donnés

Note 20.1. Sofigexi

Selon le protocole d'accord du 29 septembre 2011 (remplaçant celui du 31 mars 2008), Sofigexi doit percevoir une redevance de 2% du chiffre d'affaires à partir de l'année suivant l'année où Crossject cumule 15 M€ de ventes de dispositifs, redevance plafonnée à 17 M€. A ce jour aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé à ce titre.

Note 20.2. Contrat de licence Zénéo® Adrénaline

Crossject a racheté les droits de développement et de commercialisation de ZENEO® Adrénaline, sans contrepartie numéraire à la signature avec versement de royalties calculées sur la base d'un pourcentage à un chiffre des ventes du produit par Crossject.

A ce jour aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé à ce titre.

Note 20.3. Contrat de licence Zénéo® Midazolam Allemagne

Dans le cadre du contrat décrit au § 20.4, Crossject s'est engagé à vendre à DESITIN les produits sur la base d'un pourcentage du prix de vente net appliqué par DESITIN aux grossistes. Ce pourcentage est situé dans la partie moyenne de la fourchette à deux chiffres, avec un prix unitaire plancher.

Note 20.4. Indemnités

Conformément à la décision du conseil de surveillance en date du 19 novembre 2013, Mr Patrick Alexandre percevra une indemnité de fin de mandat d'un montant équivalent à une année de rémunération fixe.

Note 20.5. Programmes Investissements d'avenir – Projets industriels d'AVENIR (PIAVE)

L'aide perçue et décrites note 20.4 sera remboursable selon les modalités définies à l'avenant 4 du contrat d'aide.

Le remboursement des Avances Récupérables tient compte d'un taux d'actualisation annuel de 1.17% (modalités décrites ci-dessous) :

31/12/21 :	400K€
31/12/22 :	2 240K€
31/12/23 :	2 240K€
31/12/24 :	1 848K€

Modalité du calcul d'actualisation :

Les montants $M(m)$ des versements de l'avance et des versements du remboursement survenus le mois (m) sont ainsi ramenés aux conditions économiques du mois (m_0) de signature du contrat selon le calcul suivant :

$M(m0)=M(m)(1.0XX)^{(-n/12)}$ $XX=$ taux d'actualisation et n le nombre de mois écoulés entre $(m0)$ et (m) .

En cas d'échec technique ou commercial, le remboursement de cette aide ne sera pas exigible.

A compter du dernier remboursement selon l'échéancier ci-dessus, et dès que le chiffre d'affaires et/ou le montant des revenus HT cumulés générés par l'exploitation des produits et services résultants des investissements et/ou intégrant les développements réalisés dans le cadre du projet, sera supérieur ou égal à 40 000 000 € (quarante millions d'euros), la société devra verser pendant 5 ans (cinq ans) un intéressement de 1,5% (un virgule cinq pour cent) desdits chiffres d'affaires ou revenus annuels HT. Ce remboursement complémentaire est plafonné à 4 000 000 € (quatre millions d'euros).

Le cas échéant et dans la limite du montant des aides récupérables effectivement versées, la société devra verser :

- 45% (quarante-cinq pour cent) des produits hors taxes générés par la cession de titres de propriété intellectuelle issus du projet, ainsi que de la cession des prototypes, préséries et maquettes réalisés dans le cadre du projet.
- 45% (quarante-cinq pour cent) du produit hors taxes, des concessions de droits d'exploitation des titres de propriété intellectuelle issus du projet perçus au cours de l'année calendaire précédente.

En tout état de cause,

- La période totale incluant les remboursements forfaitaires et le remboursement complémentaire est limitée à 15 ans (quinze ans) à compter de la première échéance du remboursement forfaitaire
- Si aucun remboursement n'est intervenu dans un délai de 10 ans (dix ans) à compter du dernier versement de l'aide, le présent contrat sera résilié de plein droit sans autre formalité et la société sera déliée de toute obligation de paiement de retours financiers.

Note 20.6. Acquisition d'un site industriel

Par acte notarié en date du 25 Novembre 2015, la société a acquis un immeuble à construire livré en 2016 pour un prix forfaitaire définitif non révisable et non actualisable de 3 774 000 €HT (Trois millions sept cents soixante-quatorze mille euros) payable selon le calendrier ci-après :

Versé en 2015	234 000
Versé en 2016	306 000
Versement 2017	720 000
Versement 2018 (1)	1 347 000
Versement 2019 (1)	1 167 000
Total	3 774 000

A défaut de paiement par la société d'une seule échéance de prix aux termes convenus (1), la vente sera résolue de plein droit, sans qu'il soit besoin de remplir aucune formalité judiciaire, trente (30) jours après un simple commandement de paye, demeuré infructueux, et contenant déclaration par le vendeur de son intention d'user du bénéfice de la présente clause. Le tout sans préjudice de l'indemnisation suivante :

- 400.000,00 € dus par la société au VENDEUR à titre d'indemnisation à laquelle s'ajoutera une somme égale à 7,5 % du prix de vente HT par an, calculé prorata temporis à compter de la date de livraison.

(1) La société a obtenu un accord de la société Est Métropole pour décaler d'un an les échéances de 2018 et 2019 relatives au paiement du bâtiment (Cf. Note 19.4) moyennant le paiement d'une somme forfaitaire de 100 k€ en 2019.

La Caisse d'Épargne Bourgogne Franche Comté étudie actuellement une solution qui permettrait aux différentes parties (SCCV, SEM, Crossject) de sortir de l'actuelle VEFA et ainsi trouver une solution permettant d'étaler les échéances dues et/ou à devoir et permettant à Crossject de poursuivre son développement dans les locaux qu'elle occupe actuellement.

Note 20.7. Nantissement

En garantie du prêt de 1M€ accordé en 2018 par la caisse d'Épargne, la société a donné un nantissement sur son portefeuille de brevets attachés au dispositif d'injection à hauteur de 624 000 €

Note 21. Parties liées

Note 21.1. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Note 21.2. Transactions avec les parties liées

Aucune transaction n'a eu lieu au 30.06.2020.

Note 22. Effectifs de clôture

Au 30 Juin 2020, la société employait 88 personnes.

Note 23. Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés concernant les filiales & participations détenues à plus de 50%

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital (détenu en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	C.A. H.T.	Résultat
CROSSJECT PHARMA	100 000 €	-9 797 €	100	100 000 €	100 000 €	0	-10 405 €
CROSSJECT US Inc	9 091 €	0 €	100	9 091 €	9 091 €	0	NA

La société ne détient aucune autre filiale ou participation

Note 24. Évènements postérieurs à la clôture de la période

La société a perçu le solde de l'aide RAPID pour le programme URGE-Inject pour un montant de 113K€.